



## PRÉ-REQUIS

- Formation accessible dès 16 ans

AUTORISATION PARENTALE NÉCESSAIRE  
POUR LES MINEURS



## DURÉE

- 35h de face à face pédagogique



## PARTICIPANTS

- 6 à 12 apprenants par formateur, en plus d'un responsable pédagogique



## QUALIFICATIONS DES FORMATEURS

- PAE PS



## FORMATION CONTINUE

- Afin de garantir un maintien des acquis, une formation continue annuelle est obligatoire: d'une durée de 6 h



## COÛT

- 375 € par personne



## TARIF GROUPE

- Nous contacter



## TEXTES OFFICIELS

- Décret n° 2024-242 du 20 mars 2024 relatif aux formations aux premiers secours.
- Décret n° 2024-763 du 8 juillet 2024 relatif aux formations aux premiers secours.
- Arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière opérationnelle de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours (PSE 1).
- RIFC – "PSE" et scénario pédagogique national.
- Recommandations de la DGSCGC.

## FORMATIONS EN ÉQUIPE

### DEVENEZ SECOURISTE

# PREMIERS SECOURS EN ÉQUIPE NIVEAU 1

## PSE 1

### Objectifs

- **Porter assistance**, seul et sans matériel, **à une personne en situation apparente de péril grave et imminent** en réalisant des gestes salvateurs ;
- **Porter secours**, sur le **plan technique et humain**, à une ou plusieurs victimes, **avec matériels** et **sous les ordres** d'un équipier-secouriste ou d'un chef d'équipe, dans le cadre d'opérations de secours.

### Contenu de la formation

- **Évoluer** dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
- **Assurer** une protection immédiate, adaptée et permanente, pour lui-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants.
- **Réaliser un bilan** et assurer sa transmission aux services appropriés.
- **Réaliser les gestes de premiers secours** face à une personne:
  - Les hémorragies externes.
  - L'inconscience.
  - La défibrillation automatisée externe.
  - L'obstruction brutale des voies aériennes.
  - Les trauma. des os et des articulations.
  - La noyade.
  - Les détresses vitales.
  - L'arrêt cardiaque.
  - Les malaises et la maladie.
  - Les accidents de la peau.
- **Assister** des équipiers secouristes **PSE2**, lors de manoeuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage.
- **Adapter** son comportement à la situation ou à l'état de la victime.

### Méthodes pédagogiques

- Remue-méninge pédagogique.
- Étude de cas d'amorçage.
- Exposé.
- Démonstrations pratiques.
- Atelier d'apprentissage du geste et du matériel.
- Cas concrets.

### Conditions de validation

La **décision de certification** est **prise par l'équipe de formateurs** à l'issue de la formation. Chaque fiche est examinée, et la décision de certification est prise au vu de l'atteinte des compétences de chaque apprenant. Celles-ci sont **consignées et reportées sur un procès-verbal**.

Un candidat est déclaré apte lorsqu'il remplit les trois conditions suivantes:

- il a suivi **l'intégralité de la formation**,
- il a validé **tous les gestes techniques**,
- il a validé **l'intégralité des compétences**.

Les avis seront communiqués aux apprenants par le responsable pédagogique à l'issue de la formation.